



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armements et équipements

Question au Gouvernement n° 984

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche.

M. Pierre Lellouche. Monsieur le Premier ministre, je vous rassure, ma question ne porte ni sur les dérapages de tout à l'heure, y compris les vôtres, ni sur les clandestins que vous régularisez, ni sur le PACS, ni sur vos cafouillages en matière d'audiovisuel.

Plusieurs députés socialistes. La question !

M. Pierre Lellouche. Puisque vous êtes au pouvoir depuis dix-huit mois, que nous sommes à douze mois de l'an 2000, que l'article 21 de la Constitution vous donne une responsabilité exécutive en matière de défense nationale, je voudrais vous interroger sur un sujet extrêmement sérieux et grave, dont on parle trop peu dans ce pays: qu'entendez-vous faire pour que notre système de défense, notamment tout ce qui touche à l'électronique, résiste à ce que l'on appelle le virus ou le bogue de l'an 2000 ?

Vous savez que 80 % des systèmes d'armes modernes dépendent de l'électronique et qu'il ne s'agit pas seulement d'ordinateurs mais de composants. Un rapport récent de l'UEO indique que la France est en retard dans ce domaine. M. Strauss-Kahn, a déclaré, il y a quatre jours, que les avions français ne devraient pas voler le 31 décembre 1999.

Qu'en est-il des avions militaires ? Qu'en est-il de notre défense nationale ? Quelle est votre évaluation et votre politique dans ce domaine ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Richard Cazenave. Pas le ministre de la dépense ! Le ministre de la défense !

M. Arnaud Lepercq. Il n'a pas la compétence !

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, j'ai plaisir à répondre à votre question. Après que vous avez longuement dit sur quoi elle ne portait pas, nous avons fini par comprendre sur quoi elle portait ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Les avions militaires voleront-ils après l'an 2000 ? Oui, monsieur le député, ils voleront ! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Inutile de faire du bruit, la télévision n'est plus là ! Vous pouvez vous calmer ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

J'ai, en effet, tenu l'autre jour un point de presse pour expliquer où en était la préparation du Gouvernement dans son ensemble, y compris sur les questions de défense, en prévision du bogue de l'an 2000. Bien entendu, ce Gouvernement-ci n'est pas le premier à travailler sur la question, car s'il est bien une chose qui était prévisible depuis longtemps c'est l'an 2000 ! (Sourires.)

Nous n'avons fait au cours des derniers dix-huit mois, que poursuivre ce que les gouvernements que vous avez soutenus avaient commencé bien avant, notamment sur les questions de défense nationale qui vous tiennent tant à coeur, à juste raison.

La défense nationale, comme les grands services publics, comme l'ensemble des services de l'Etat, est traitée

pour éviter tout dommage sur tous les aspects électroniques susceptibles d'être touchés par ce fameux bogue de l'an 2000. Cela concerne les systèmes électroniques mais aussi des choses auxquelles on ne pense pas immédiatement, pour lesquelles interviennent des puces électroniques: climatisation, ascenseurs, digicodes. Autant dire que cela concerne tout le monde.

J'ai, en effet, déclaré que beaucoup de compagnies d'aviation avaient déjà annoncé que, sans doute, leurs avions ne voleraient pas - je pense en particulier à KLM. Depuis lors, les services de l'aéronautique civile ont fait savoir qu'il est probable qu'ils seront à jour et que, partout dans le monde, les avions pourront voler. Je le souhaite.

Ce qui importe, c'est que l'ensemble du pays se prépare, les militaires, certes, toute l'administration, les particuliers, mais aussi les entreprises. Les grandes sont prêtes. Les petites, malheureusement, pas encore. Je profite de votre question pour lancer un appel à tous les chefs de petites et moyennes entreprises qui n'ont pas tous encore entrepris l'effort nécessaire pour s'adapter, en informatique comme en électronique. Ils ont encore un an pour le faire. En tout cas, le Gouvernement, lui, se mobilise massivement sur cette question.

M. Pierre Lellouche. Pourriez-vous répondre à ma question ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je vous réponds. Oui, monsieur Lellouche, les efforts nécessaires pour que l'ensemble du système militaire soit opérationnel au passage à l'an 2000 ont été accomplis et seront achevés au cours de l'année à venir. Il n'y a pas de crainte à avoir s'agissant de notre système militaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lellouche](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 984

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 décembre 1998, page 9896

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 1998